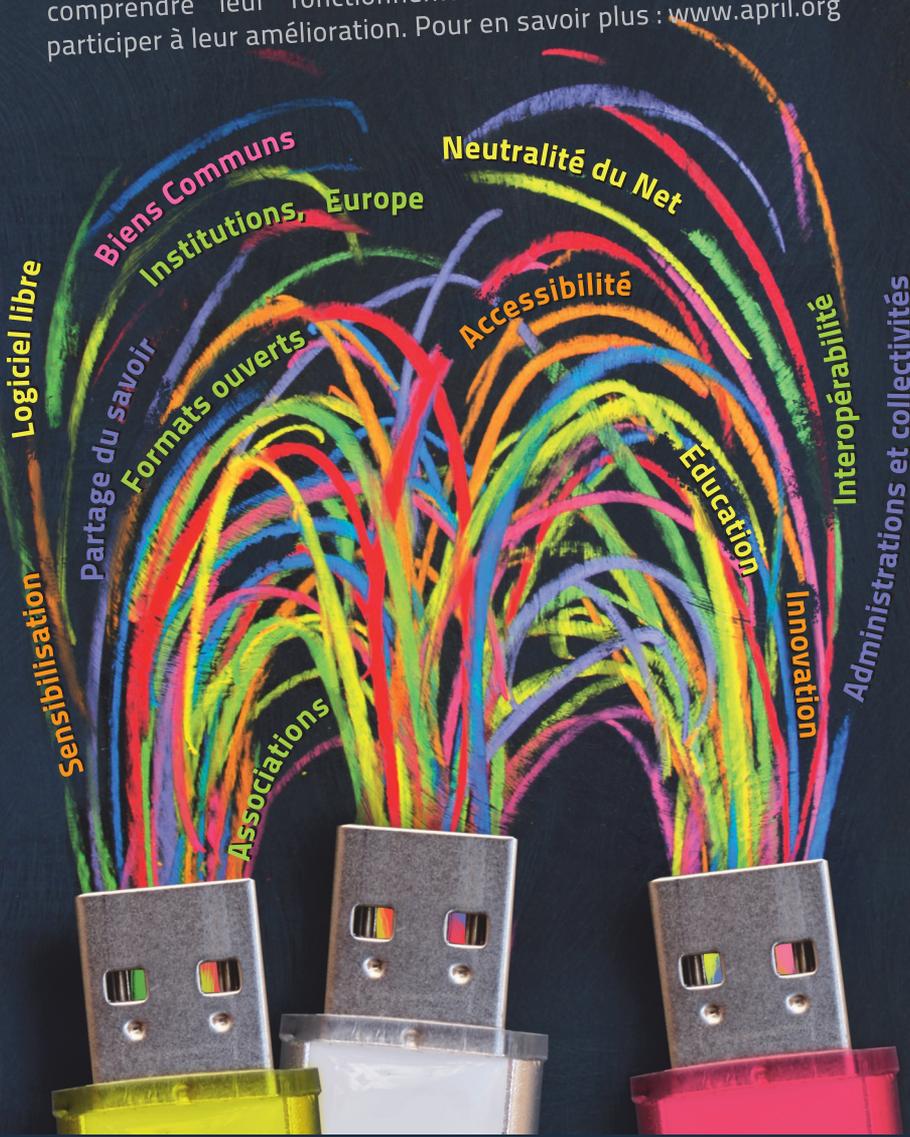


POUR 2011, PARTAGEZ DES LOGICIELS LIBRES !

Les logiciels libres peuvent être téléchargés et installés librement. Il est possible de les copier pour les partager, de les étudier pour comprendre leur fonctionnement et de les modifier pour participer à leur amélioration. Pour en savoir plus : www.april.org



L'April vous souhaite une année 2011 heureuse et libre.

April
promoteur et défenseur
du logiciel libre

Je vous souhaite au nom de l'April une excellente année 2011.

L'année à venir sera sans nul doute riche en activités pour le Logiciel Libre et pour l'April. En plus de l'actualité politique autour de l'interopérabilité sur un plan européen et de la gouvernance du numérique sur le plan français, que nous ne manquerons pas de suivre, nos actions de sensibilisation devraient se renforcer notamment avec la diffusion et la déclinaison du Catalogue libre, des synthèses thématiques ou encore d'une nouvelle édition de Libre en Fête.

Je saisis l'occasion de ces voeux pour mettre en valeur l'activité des plus de 5 000 adhérents de l'April qui sont à l'origine de nos actions de promotion et de défense du Logiciel Libre. C'est grâce à leur soutien humain et financier, et grâce à l'investissement des membres actifs et des permanents qui planifient, organisent, écrivent, illustrent, animent, traduisent, transcrivent et documentent, que l'année écoulée a été aussi enrichissante. Nos actualités autour des quatre dangers (DRM, informatique déloyale, brevets logiciels et vente liée), de l'ACTA, de la LOPPSI ou de l'HADOPI et des marchés publics, ainsi que les actions menées auprès du grand public ou dans les mondes de l'éducation, de la diversité et de l'accessibilité en témoignent.

Ensemble, continuons à développer l'informatique libre !

Librement,

Tangui Morlier,
président

